



CODAGE CSARR : FONDAMENTAUX ET PERFECTIONNEMENT

Avec l'entrée en vigueur de la réforme du financement des établissements SMR, le codage des activités de rééducation-réadaptation représente un enjeu stratégique pour la juste valorisation de l'activité des établissements.

La MAPES vous propose cette année des formations très pratiques qui ont pour objectif de répondre aux interrogations des professionnels de terrain.

A cette fin, chaque session proposée ne comprendra que 8 stagiaires.

Les formations seront dispensées par MPSI Santé Social, spécialiste des SMR

Nous avons décidé de cibler en priorité les intervenants représentant le plus grand nombre de professionnels et pour lesquels la maîtrise du CSARR apparait :

- soit la plus complexe : masseur-kinésithérapeutes, ergothérapeutes et enseignants d'activités physiques adaptées
- soit la plus impactante potentiellement dans la nouvelle classification en termes de financement : assistants des services sociaux.

Pour simplifier l'organisation pour les établissements et les participants, nous vous proposons des formations « en ligne » qui combinent :

- auto-formation en amont (e-learning) permettant l'acquisition des connaissances techniques et théoriques au rythme qui convient à chacun
- session commune en visio-conférence pour approfondir et expliquer les notions vues en amont et répondre aux questions relatives à la pratique quotidienne des participants.

Chaque stagiaire qui aura suivi le parcours complet pourra poser ses questions aux formateurs via un outil en ligne dédié, et ce pendant les 6 mois suivant la formation.

Il disposera aussi d'un accès au réseau Klaxoon dédié sur lequel il trouvera une veille technique ainsi que des mises à disposition de ressources.

**100% à distance :
e-learning et
classe virtuelle !**





CODAGE CSARR : FONDAMENTAUX ET PERFECTIONNEMENT PARCOURS DE FORMATION

Séquence 4 en classe virtuelle

Pratique du codage CSARR

Durée prévisionnelle : 2H00

Modalités : Sessions de formation à distance INTER-ETABLISSEMENTS par type d'intervenant (synchrone/ visioconférence)

Objectifs : Approfondir / expliquer des enseignements de la formation en e-learning, accompagner les apprenants dans la mise en application des acquis de la formation dans leur pratique quotidienne, comprendre les enjeux de la protocolisation pour certaines activités à partir d'une étude de cas, présenter des évolutions attendues (simplification CSARR)

Activités pédagogiques : Session Klaxoon animée à distance en live intégrant des activités interactives (questions live, exercices/cas de codage...)

Modalités d'évaluation : Rapport de participation et réalisation des activités, quiz final

Séquence 5 en e-learning

Ancrage des connaissances CSARR

Durée prévisionnelle : 0H45 en moyenne

Modalités : Modules en E-Learning au rythme des participants (asynchrone)

Objectifs : Ancrage des points clé de la formation

Activités pédagogiques : quiz général de vérification des acquis de la formation, exercices complémentaires de codage CSARR

Modalités d'évaluation : Taux de participation





CALENDRIER DES FORMATIONS

- **Lundi 4 Septembre 2023** : Ouverture des modules E-Learning
- **Semaine du 18 au 22 Septembre 2023** : 5 sessions inter-établissements en visio-conférence
 - Lundi 18 Septembre 2023 : MKDE de 14H00 à 16H00
 - Mardi 19 Septembre 2023 : ERGO de 14H00 à 16H00
 - Mercredi 20 Septembre 2023 : MKDE de 10H30 à 12H30
 - Jeudi 21 Septembre 2023 : ASSIST. SERVICES SOCIAUX de 14H00 à 15H30
 - Vendredi 22 Septembre 2023 : EAPA de 14H00 à 16H00
- **Semaine du 2 au 6 Octobre 2023** : 5 sessions inter-établissements en visio-conférence
 - Lundi 2 Octobre 2023 : EAPA de 10H30 à 12H30
 - Mardi 3 Octobre 2023 : MKDE de 14H00 à 16H00
 - Mercredi 4 Octobre 2023 : ERGO de 10H30 à 12H30
 - Jeudi 5 Octobre 2023 : ERGO de 14H00 à 16H00
 - Vendredi 6 Octobre 2023 : ASSIST. SERVICES SOCIAUX de 10H30 à 12H00

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne

[accéder au formulaire d'inscription](#)

**Remplir le formulaire ne vous garantit pas de pouvoir bénéficier de la formation :
compte tenu du nombre de places, nous pourrions être amenés à refuser des
inscriptions**

nous contacter : activitemed@mapes-pdl.fr

site internet du prestataire dispensant la formation : <https://www.mpsi-sante.fr/>

